

1. Domaine d'application

Cette méthode s'applique aux échantillons d'une contenance d'au moins un litre. Elle est utilisée à la réception des lots (moisson et ferme) et à l'expédition.

La Norme ISO 658 : 2002 est utilisée par l'addendum technique V1 pour la vente de colza et de tournesol.

2. Définitions

2.1 Refus sur le tamis 3.15 mm : catégorie A

Cette catégorie comprend la fraction qui est restée sur le tamis de 3.15 mm.

Il s'agit des impuretés ci-dessous :

- impuretés oléagineuses : graines oléagineuses autres que celles considérées
- impuretés non oléagineuses : gros corps non oléagineux étrangers, fragments de tiges, de feuilles et de toutes autres parties non oléagineuses inhérents à la graine oléagineuse analysée, retenus par le tamis 3.15 mm

Exemples : pierres, graines de plantes non oléagineuses

2.2 Refus sur le tamis 0.5 mm : catégorie B

Cette catégorie comprend la fraction qui est passée sous le tamis de 3.15 mm et est restée sur le tamis de 0.5 mm.

2.4 Extraction du tamis 0.5 mm : catégorie C

Cette catégorie comprend la fraction qui est passée sous le tamis de 0.5 mm.

Il s'agit de particules passant, selon l'espèce analysée, à travers le tamis 0.5 mm.

3. Classification

Les poussières et les impuretés plus grosses que les graines de colza constituent les impuretés.

Elles peuvent être ensuite (sur demande) différenciées en impuretés oléagineuses par espèces et non oléagineuses.

Les petites graines de colza sont considérées comme des graines de colza.

4. Mode opératoire

- mélanger avec soin l'échantillon pour le rendre aussi homogène que possible
- prélever 100g et les peser à 0.01 g près sur la balance
- Emboîter les tamis de 3.15 et de 0.5 mm ainsi que le réceptacle
- Placer la prise d'essai sur le tamis de 3.15 mm et fermer le couvercle
- Agiter manuellement, dans un plan horizontal, pendant 3 minutes
- Chaque fraction débarrassée de ses impuretés est pesée à 0.01 g près
- Effectuer dans l'ordre les opérations suivantes :
 - ✓ refus sur le tamis 3.15 mm : catégorie A
 - ✓ refus sur le tamis 0.5 mm : catégorie B
 - ✓ extraction du tamis 0.5 mm : catégorie C

La somme des 3 fractions (A, B et C) est égale à 100% .

échantillon initial de 1 kg

échantillon pour analyse (environ 100g)

tamissage
avec tamis de
3.15 et 0.5
mm

> 3.15 mm

CATEGORIE A
Refus du tamis de 3.15 mm
Fraction restée sur le tamis de
3.15 mm = impuretés plus
grosses que les graines de
colza

> 0.5 mm

CATEGORIE B
Refus du tamis de 0.5 mm
Fraction restée sur le tamis de 0.5 mm

< 0.5 mm

CATEGORIE C
Extraction du tamis de 0.5 mm
Fraction passée sous le tamis de 0.5 mm = poussières

Nom : S. MAUPOU

Visa : SM

RÉDACTION

Nom : N. MARTIN

Visa : NM

VALIDATION

Nom : G. RIVET

Visa : GR

APPROBATION